



UAC HANDBALL



Présidente : ICHEBOUDENE Zarida – 12, impasse Gambetta – 33410 CADILLAC – 07.61.91.84.89

Secrétaire : BONNEAU Nathalie – 2, Graves 33410 LAROQUE – 05.56.76.98.45 – 06.09.93.45.62

Site internet du club : www.cadillac-handball.org

(informations générales – documents pour la licence – dates et lieux des matchs toutes catégories...)

Procédure pour la création d'une licence

(saison 2018 – 2019)

1. Envoyer un mail à 6033122@ffhandball.net avec les informations suivantes :

- Nom de naissance
- Prénom
- Adresse complète
- N° de téléphone (pour les mineurs, préciser si licencié, père, mère...)
- Date et lieu de naissance (+ numéro du département de naissance)

Le club crée votre espace sur Gesthand : vous recevez un mail de « noreply@gesthand.net » (mettre cette adresse dans vos contacts).

2. Préparer les documents suivants et les scanner :

○ **Certificat médical** avec nom, identifiant RPPS (c'est un numéro), tampon : (le tout, lisible) et signature du médecin qui établit le certificat mais aussi nom, prénom et date de naissance du patient.

NB : le certificat doit obligatoirement comporter la mention « *aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir* » quel que soit l'âge du joueur ;

- **Photo d'identité** ;
- **Carte d'identité** ou passeport ou livret de famille ;
- **Autorisation FFHB (MINEURS exclusivement)** ;

Mail reçu de « noreply@gesthand.net » : cliquer sur le lien « Compléter le formulaire » puis télécharger les documents précédemment scannés aux emplacements demandés et compléter les informations (date des certificats...). Terminer en cliquant sur « Enregistrer » : une fenêtre « pop-up » s'ouvre. Lire les dispositions générales, les accepter puis valider. Votre licence apparaît comme « finalisée » pour le club.

3. Transmettre au club :

- Une enveloppe timbrée (PAR FAMILLE) avec nom et adresse du(des) licencié(s) ;
- L'original du certificat médical ;
- Le document interne au club (renseignements, autorisation(s))
- Chèque(s) * de cotisation libellé(s) à l'ordre de l'UAC Handball (ou espèces) :

- ☞ nés après 2007 : 75 €
- ☞ nés entre 2002 et 2006 : 90 €
- ☞ nés jusqu'en 2001 : 115 €
- ☞ licence dirigeant : 50 €

N'oubliez pas de vous rapprocher de la mairie de votre lieu de résidence : une aide est parfois apportée en début de saison, par certaines communes, sous la forme de bons à transmettre à votre club avec le règlement.

* **Frais de mutation** : 95 € (licencié né entre 2002 et 2005) ou 190 € (licencié né en 2001 ou avant). 50 % remboursés l'année suivante si la licence est renouvelée.

Réduction sur l'ensemble des licences à partir de 2 licenciés de la même famille (même adresse)

2 licenciés : réduction de 10 % - 3 licenciés : réduction de 15 % - 4 licenciés : réduction de 20 %

Toute demande de facture doit être adressée à 6033122@ffhandball.net en rappelant nom, prénom et adresse du licencié

Si tous les documents demandés sur Gesthand ont été déposés, aux bons endroits, et s'ils sont de qualité ; si vous avez transmis les documents et le règlement demandés par votre club, alors votre licence sera validée par ce dernier puis qualifiée par la ligue. Vous recevrez votre licence par mail.

Dans le cas contraire, votre licence sera mise en attente (vous recevrez un mail qui vous l'indiquera) jusqu'à ce que la modification soit faite.